



Webinaire « Politique de mécénat » – Le 14 avril 2022 de 11h à 12h / Avec François Bouvard et Stéphane Barré

Environnement du mécénat en France

Dimension Structurelle :

Le système fiscal français est très favorable en France. Si le mécénat est moins développé que dans d'autres pays, ce n'est pas pour la fiscalité. C'est donc principalement dû à une culture qui commence à se développer. Pour les particuliers, possibilité de dégrèvement en impôt sur le revenu voire sur l'IFI. Depuis la loi PACT, il y a une obligation pour les entreprises de définir et de communiquer leur raison d'être. Elles doivent être à minima neutres sur leur environnement et qu'elles tendent vers une raison d'être positive sur cet environnement. Cette évolution récente les oblige à exprimer leurs engagements en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale. La RSE évolue vers un concept d'ESG, qui inclut la gouvernance. Ce nouveau concept est important car les administrateur.rice.s des entreprises constituent une porte d'entrée comme accès aux entreprises. Un article voté au Sénat le 2 mars 2022 étend l'article du code du commerce. Il stipule que les CA doivent valider les orientations et veiller à leur mise en œuvre en considérant les enjeux sociaux et environnementaux, en ajoutant les enjeux culturels et sportifs.

Plan conjoncturel :

On remarque une forte augmentation de la générosité due à la vague Covid. L'augmentation est très significative mais assez éloignée des secteurs éducatifs et culturels.

Il y a plusieurs types de structures permettant les dons :

- Les fondations reconnues d'utilité publique – structures assez rigoureusement gérées ;
- Les fondations sous égide qui ont les mêmes capacités de défiscalisations mais beaucoup moins contraignant ;
- Les fonds de dotation : plus léger en volume 15000€. Ils ont toutefois le désavantage de ne pouvoir défiscaliser que de l'impôt sur le revenu (ou sur les sociétés).

L'entreprise est au centre de beaucoup d'élan. La conjoncture actuelle est désormais éloignée de la propre initiative ou de l'élan de générosité du ou de la Directeur.rice Général.e. Les Collectivités Territoriales sont assez novices dans les recherches de financement. Dans la sphère publique, le mécénat des entreprises représente 25 à 26%. Une grande partie va encore vers le privé. Dans la culture, les motivations premières sont l'aspect attractivité et rayonnement du territoire. Plus l'entreprise est petite, plus la contribution RSE est importante. Il y a deux critères d'engagement : l'impact territorial, le lien social et par extension l'animation aux tiers. Convaincre les entreprises de soutenir les structures publiques, c'est aussi la prise en considération des acteurs locaux, réunis autour d'une cause commune. Il faut que l'entreprise trouve sa place dans la mobilisation. Ce qui peut gêner l'entreprise, c'est la multitude des sollicitations. Ce qui peut poser de problème c'est aussi l'effet de taille. La CT peut représenter une trop grande échelle aux yeux des entreprises. Un dernier frein se pose aux entreprises qui répondent au marché public et qui auront du mal à devenir mécène d'une CT.



La recherche de mécène nécessite du temps. La recherche de moyens sollicite 1 à 2 journées par semaine. Tout n'est pas finançable avec le mécénat. Il faut insister sur la notion de cause. Quelle valeur ajoutée apporte le mécénat ? Quel est la plus-value pour les entreprises ? Avant de solliciter un mécène, il faut se poser la question de l'action commune sur le long terme. Souvent, les actions proposées ne sont pas en complémentarité avec le monde économique. Il faut mesurer l'impact du projet : ce n'est pas évident mais les fondations le demandent de plus en plus. Il faut également considérer l'importance des salariés qui amènent de plus en plus des projets au sein de leurs entreprises.

Questions / Réponses

Retour sur l'évolution de la RSE : En apparence, l'évolution est sémantique. Mais en réalité, c'est un bouleversement plus profond. De nombreuses entreprises ont vu cette évolution comme un exercice de conformité. L'évolution vers l'ESG englobe plus de sujets et met en avant le sociétal et la gouvernance.

Mécénat de projet ou de l'investissement : historiquement, le mécénat de projet est plus facile à aborder pour une entreprise. Les deux sont possibles, mais c'est la faculté d'agrèger le secteur économique à la vie publique. Aller sur la stratégie du développement local. Il faut considérer qu'il y a de plus en plus de cadres rigoureux sur les financements et les montants seront fléchés sur les indicateurs.

Pour aller plus loin

« Les villes face aux mécènes privés de la culture : des promesses d'alliances inédites » - Revue de l'OPC n°59 / Printemps 2022